



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 6 mai 1997 — N° 97

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

6 mai 1997

6 mai 1997

Le mardi 6 mai 1997

N° 97

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 54 du Règlement, M. Brouillet, vice-président, dépose:

Les rapports des commissions permanentes qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1997-1998.

(Dépôt n° 830-970506)

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 288 du Règlement, l'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1997-1998.

Avant que le débat ne s'engage, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée, à la suite d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires, de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint: cinq minutes sont accordées à chacun des députés indépendants; les deux groupes

6 mai 1997

parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1997-1998.

Ce débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions de censure et sur la motion du ministre des Finances présentée à la fin du discours sur le budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1997-1998 sont mis aux voix. Des votes par appel nominal sont exigés sur ces rapports regroupés ainsi que sur le projet de loi de crédits qui fait suite à ce débat.

À la demande de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, ces votes sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 54, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

M. le Président donne lecture d'une lettre que le Secrétaire général de l'Assemblée nationale a reçue du Directeur général des élections du Québec relativement aux élections complémentaires tenues le 28 avril 1997 dans les circonscriptions électorales de Beauce-Sud et de Prévost et il dépose:

La lettre mentionnée ci-dessus, accompagnée d'un avis proclamant Mme Diane Leblanc candidate élue dans la circonscription électorale de Beauce-Sud et Mme Lucie Papineau candidate élue dans la circonscription électorale de Prévost.

6 mai 1997

(Dépôt n° 831-970506)

À l'invitation de M. le Président, M. Bouchard, premier ministre, présente à l'Assemblée la nouvelle députée de Prévost, Mme Lucie Papineau; interviennent ensuite M. Bouchard, M. Johnson, chef de l'opposition officielle et Mme Papineau (Prévost).

À l'invitation de M. le Président, M. Johnson, chef de l'opposition officielle, présente à l'Assemblée la nouvelle députée de Beauce-Sud, Mme Diane Leblanc; interviennent ensuite M. Johnson, M. Bouchard, premier ministre, M. Dumont (Rivière-du-Loup) et Mme Leblanc (Beauce-Sud).

M. le Président dépose:

La lettre de démission de la députée de la circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata, Mme France Dionne, en date du 2 mai 1997.

(Dépôt n° 832-970506)

Puis, il communique à l'Assemblée qu'il a reçu par télécopie une lettre du député de Bourassa, M. Yvon Charbonneau, l'informant de sa démission en date du 2 mai 1997.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chevette, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:
n° 111 Loi modifiant la Loi sur les forêts.

La motion est adoptée.

6 mai 1997

Dépôt de documents

M. Bélanger, leader du gouvernement, dépose:

La réponse à la question écrite de Mme Loïselle (Saint-Henri—Sainte-Anne) concernant l'application de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires* – Question n° 25, *Feuilleton et préavis* du 30 avril 1997.

(Dépôt n° 833-970506)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les critères de l'Office de la langue française dans l'application des programmes d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes d'expression anglaise – Question n° 32, *Feuilleton et préavis* du 30 avril 1997.

(Dépôt n° 834-970506)

M. le Président dépose:

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 6 mai 1997.

(Dépôt n° 835-970506)

Dépôt de pétitions

Mme Houda-Pepin (LaPinière) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1182 résidents et résidentes de la Montérégie, concernant le financement des centres jeunesse de la Montérégie.

(Dépôt n° 836-970506)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gendron (Abitibi-Ouest) dépose:

6 mai 1997

L'extrait d'une pétition, signée par 401 citoyens et citoyennes du comté d'Abitibi-Ouest, concernant le maintien du choix entre la maternelle à temps plein et celle à mi-temps.

(Dépôt n° 837-970506)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Ouimet (Marquette) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 9 avril 1997, adressée à M. Lucien Bouchard, premier ministre, par Mme Rolande Coderre, présidente de la Fédération des associations de l'enseignement privé, concernant les coupures qui affectent le réseau d'enseignement privé.

(Dépôt n° 838-970506)

Votes reportés

L'Assemblée procède aux votes reportés, lors des affaires prioritaires de la séance de ce jour, sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1997-1998 et sur le projet de loi de crédits qui fait suite à ce débat.

Est d'abord tenu le vote sur les rapports regroupés des commissions. Ces rapports sont adoptés par le vote suivant:

(Vote n° 129 en annexe)

Pour: **62** Contre: **34** Abstention : **0**

6 mai 1997

Puis est tenu le vote sur la motion présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Finances, proposant la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 101, Loi n° 3 sur les crédits, 1997-1998.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 130 en annexe)

Pour: **62** Contre : **34** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 101 est adopté.

Motions sans préavis

M. Bouchard, premier ministre, propose:

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. Fernand Dumont, homme d'idées, de coeur et d'action qui fut un des guides intellectuels du Québec moderne, et offre ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des personnes assistées sociales, qui se tient cette année du 5 au 12 mai 1997 et qui a pour thème «Pour lutter contre la pauvreté et les préjugés, marchons dans la solidarité».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

6 mai 1997

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi sur le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

—————

M. Pinard, vice-président, donne les avis suivants:

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de compléter son rapport final sur les enjeux du développement de l'inforoute québécoise;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira en séance de travail afin de poursuivre ses discussions sur les observations, les conclusions et les recommandations qu'elle pourrait déposer à l'Assemblée à la suite de ses consultations particulières sur la proposition de principes généraux relatifs à la gestion des odeurs, du bruit et des poussières en milieu agricole.

6 mai 1997

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 7 mai 1997, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Paradis, leader de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il renonce aux coupures annoncées dans le secteur de la santé.

M. Bélanger, leader du gouvernement, adresse à la Présidence une demande de directive sur l'application de l'article 16 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* dans le contexte de la démission du député de Bourassa.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi n° 109, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

6 mai 1997

À 18 heures, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 7 mai 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

6 mai 1997

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 1997-1998:

(Vote n° 129)

POUR - 62

Barbeau	Caron	Landry	Paré
Baril	Charest	(<i>Bonaventure</i>)	Payne
(<i>Berthier</i>)	Chevrette	Landry	Pelletier
Beaudoin	Cliche	(<i>Verchères</i>)	Perreault
Beaumier	Côté	Laprise	Rioux
Bégin	Désilets	Laurin	Rivard
Bélanger	Deslières	Leduc	Robert
(<i>Anjou</i>)	Dion	Léger	Rochon
Bertrand	Doyer	Lelièvre	Saint-André
(<i>Charlevoix</i>)	Facal	Léonard	Signori
Bertrand	Gagnon	Létourneau	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Gaulin	Malavoy	(<i>La Prairie</i>)
Blackburn	Gendron	Marois	Simard
Blais	Harel	Morin	(<i>Richelieu</i>)
Boisclair	Jolivet	(<i>Dubuc</i>)	Trudel
Bouchard	Julien	Morin	
Boucher	Jutras	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Boulerice	Kieffer	Papineau	
Campeau	Lachance	Paquin	

CONTRE - 34

Bélanger	Chagnon	Dumont	Gobé
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Chenail	Farrah	Houda-Pepin
Benoît	Cherry	Fournier	Johnson
Bissonnet	Ciaccia	Frulla	Lafrenière
Bordeleau	Copeman	Gagnon-Tremblay	Laporte
Bourbeau	Cusano	Gautrin	Leblanc
Brodeur	Delisle	Gauvin	Lefebvre

6 mai 1997

MacMillan
Middlemiss

Ouimet
Paradis

Parent
Poulin

Vaive

ABSTENTION - 0

Sur la motion proposant la présentation, l'adoption du principe et l'adoption du projet de loi n° 101,
Loi n° 3 sur les crédits, 1997-1998:

(Vote n° 130)

(Identique au vote n° 129)